

1°/ GÉNÉRALITÉS - ENVIRONNEMENT

✦ Spécificités liées à l'environnement géographique

AD situé au pied des Pyrénées, au carrefour des transits **le long** du massif et des transits se rendant **vers** ce massif et principalement vers l'AD de Bagnères de LUCHON en suivant la vallée de la Garonne.

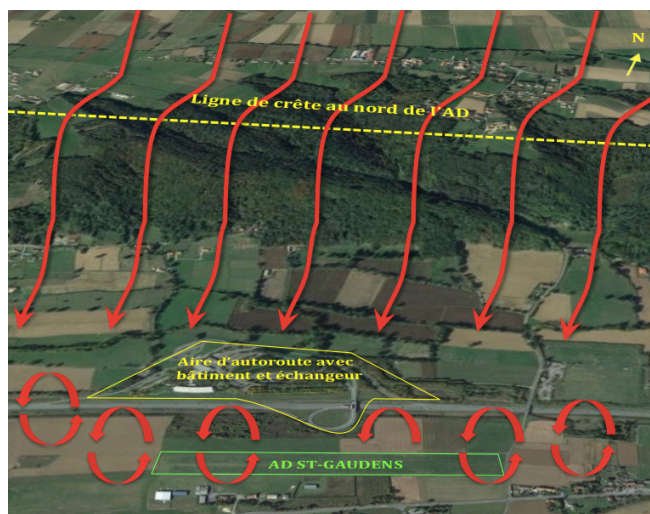
✦ Spécificités liées à l'environnement aéronautique

- Aire de décollage de parapentes sur le premier relief à 4km au sud de l'aérodrome.
- Terrain privé ULM LF 3137 au sud-est de l'aérodrome.
- CTA TOULOUSE 1 4000'/FL65 à l'est de la ville de St Gaudens.
- R46 F3 800' SFC/3300' au nord est de l'aérodrome.
- Espace de classe G au-dessus de l'aérodrome jusqu'au FL75 puis de classe E de FL75 à FL115.



✦ Spécificités météorologiques et aérologiques

- Météo changeante due à la proximité de la Garonne **et** du relief pyrénéen,
- Risque de brouillard et/ou de mauvaise visibilité dus à la proximité de la Garonne et aux fumées de l'usine de St Gaudens,
- AD subissant les effets du vent du sud au sol et en l'air, un vent au sol calme ne présage pas d'un fort vent du sud au-dessus.
- Par vent du nord, présence de rabattants sous le vent de la colline.



✦ Risque animalier

- Chasse à la palombe en automne sur les collines situées au nord de l'AD,
- Pêril aviaire : **cigognes, aigrettes et rapaces** sur et à proximité de l'AD,
- Pêril animalier : **lapins et sangliers** sur l'AD.

✦ Autres menaces

- Soleil levant en piste 07 et soleil couchant en piste 25.
- Proximité de l'autoroute A64.

2°/ ARRIVÉES

✦ Possibilité de non acquisition du visuel sur l'AD

AD peu visible dans le cas d'une arrivée par le Nord à faible altitude (effet de masque des collines situées dans le secteur).

✦ Risque d'éblouissement

- Soleil couchant à l'atterrissage en piste 25
- Ferme solaire en cours de construction à 700m du seuil 25 au nord de l'axe d'atterrissage.

3°/ ATERRISSAGE

✦ Spécificité aérologique RWY 25

- Par vent de Nord, vent de travers et rabattants en finale,
- Par vent de Sud, possibilité de vent fort en altitude.

✦ Menaces liées à la piste

- Piste limitative avec présence d'un seuil décalé pénalisant pour les atterrissages RWY 25.
- Utilisation commune par toutes les activités mais l'activité planeur induit les conséquences suivantes :

- Attelage remorqueur/planeur aligné RWY 07 → atterrissages aéronés à moteur suspendus.
- Attelage remorqueur/planeur aligné RWY 25 à **plus de 50 m avant le seuil décalé** → atterrissages autorisés.

- Atterrissage possible du remorqueur à contre QFU et, en fin de journée, de certains planeurs.

✦ Menaces liées à l'infrastructure

- Aire à signaux en passe d'être supprimée.
- Obstacle au sol sous la forme d'une dalle en béton en limite Est du parking avions.



4° / ROULAGE

- Balisage de piste mixte (marques au sol/balises) ;
- **Risque de confusion** entre la voie de circulation et la piste à la sortie du parking avions.
- Utilisation des TWY Nord et Sud : se conformer strictement aux mentions de la carte VAC.
- Grillage sur la limite sud du taxiway Sud, rouler avec précaution.

5° / DÉPART

★ Panne au décollage

Peu de champs utilisables en cas de panne moteur en montée initiale RWY 25.

AVERTISSEMENTS

- ★ **ICARUS** (Informations Complémentaires d'AéRodrome Utiles à la Sécurité) est une initiative de la Commission Prévention Sécurité de la FFA, pilotée par le Comité Régional Aéronautique Nouvelle-Aquitaine (CRA 10 FFA).
- ★ *Les informations précédentes sont publiées uniquement à titre indicatif et informatif, et ne sont pas exhaustives. Dans la mesure du possible, elles seront maintenues à jour. Elles ne constituent qu'un complément mis à la disposition des utilisateurs dans le cadre de la préparation des vols, et ne se substituent en aucun cas à la documentation aéronautique de référence diffusée au travers de l'AIP France, des NOTAM et des Sup AIP. Figures explicatives sur fonds d'écran d'origine Google Earth © et/ou SIA en vigueur à la date d'édition du présent document. Éléments fournis par l'AC du Comminges et Planeurs Pyrénées Comminges.*